



Décembre 2012

Bonjour

» Le SNAO reçu au Palais de l'Elysée:

Déçu, dégoûté, dépité de se heurter encore et toujours à un mur sourd à nos demandes au Ministère de Mme Touraine, le SNAO représenté par Maria Plaza, Véronique Dissat et Laurent Milstayn, est allé parler de l'orthoptie et des orthoptistes directement à l'Elysée.

Reçu pendant une heure par M. Yahiel, Conseiller Social du Président de la République et par M. Bocquet, Chargé de mission Protection Sociale, nous avons porté notre volonté de voir enfin se concrétiser le dossier des délégations de tâches, celui de notre inadéquation Compétences/Nomenclature, celui du LMD momentanément interrompu et surtout notre incapacité à entrer en contact avec Mme la Ministre de la Santé pour débiter un travail complet autour de notre profession. Nous avons été entendus et on nous a assuré que le temps de mise en place du Ministère de la Santé et du dossier des dépassements d'honoraires des médecins était maintenant largement dépassé et qu'il allait falloir maintenant que Mme la Ministre s'occupe des autres professions de santé.

Nous avons plaidé pour ne pas passer en dernier (comme souvent). Le SNAO, encore une fois, seul pour défendre la profession et forcer les portes !.

» LMD:

A notre grande surprise, un mail est arrivé dans nos boites lundi 10/12 nous annonçant :

« La majorité des personnes présentes à la réunion du groupe de travail du GT orthoptie du 19 novembre 2012 au MESR (NDLR : on peut légitimement s'interroger sur le mode d'évaluation de la majorité : vote à main levée, vote à bulletin secret, référendum, questionnaire NON, appréciation CERTAINEMENT), qui a été ajournée, a émis le souhait que les travaux de réingénierie du certificat de capacité d'orthoptiste soient menés jusqu'à leur terme.

Je vous confirme le maintien de la réunion du GT orthoptie du 14 décembre 2012 précédemment programmée. »

Stupeur et incompréhension chez les membres du groupe de travail du SNAO qui s'étaient entendus dire, le 19 novembre dernier, qu'à cause de leur opposition les travaux s'arrêtaient ici, que seule une rencontre avec les cabinets des Ministères pouvait débloquer la situation, qu'aucun compte rendu ne serait établi de cette réunion du 19/11, que le SNAO prenait le risque de bloquer la profession au niveau du certificat de capacité ? bref qu'un point final (temporaire ou définitif) était marqué ce jour là.

Il nous fallait avoir de plus amples explications sur cette convocation surprise.

Laurent Milstayn a donc contacté la Chef de la mission des formations de santé au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - DGESIP par téléphone et il ressort de la conversation les conclusions suivantes que Laurent Milstayn a adressées à tous les membres du groupe de travail :

Mesdames, Messieurs,

A la suite de ma conversation téléphonique du 10/12 après midi avec la Chef de la mission des formations de santé au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - DGESIP, il s'avère que la réunion convoquée pour le 14/12 sera une réunion UNIQUEMENT destinée à terminer le référentiel de formation d'orthoptie puisque le Ministère réclame ce référentiel pour mettre fin aux pratiques hétérogènes constatées sur l'ensemble des lieux de formation.

Il ressort de cette conversation qu'il ne sera fait aucune référence au niveau de sortie LMD et que cette décision reviendra aux Ministères et à eux seuls lorsque l'ensemble des référentiels sera validé.

Donc, le groupe de travail du 14/12 a pour mission de terminer l'écriture de toutes les UE nécessaires à une formation de qualité des orthoptistes sans aucune entrave.

Dans ces conditions, les représentants du SNAO seront présents.

Si toutefois, en l'absence de la Chef de mission retenue au Conseil d'Etat à la même heure, la séance doit s'ouvrir sur les mêmes bases que la réunion du 19/11 obligeant les participants à travailler sur une diminution des heures théoriques ou pratiques au lieu de boucler le référentiel comme prévu, les représentants du SNAO s'opposeront à nouveau.

Une rencontre entre les représentants de la profession et les cabinets des 2 Ministères devait permettre de régler le différent qui s'est fait jour lors de la réunion du 19/11. A ce jour et malgré des demandes écrites de la part du SNAO, aucune réponse ne nous est parvenue.

Le 14 décembre la réunion a donc eu lieu avec la finalisation des Unités d'Enseignement car le conseiller scientifique et de formation du Ministère de l'Enseignement Supérieur nous a assuré que, pour le moment, le niveau de reconnaissance ne serait plus discuté et que les deux ministères désirent mettre en place rapidement une concertation sur l'élaboration d'un « métier intermédiaire » au sens du rapport Hénart. Une fois ce métier bien identifié, s'il correspond au niveau Master, il en aura le grade? A suivre

➤ Retraite :

Le décret relatif aux taux de cotisation du régime d'assurance vieillesse de base des professions libérales est paru au Journal officiel le 28 novembre 2012.

Comme cela était prévu, malgré le désaccord de la CARPIMKO et des organisations professionnelles composant notre caisse, la cotisation de base a été relevée.

La 1ere tranche passe de 8.6% à 9.75% en 2013 et 10.1 en 2014.

La 2eme tranche (au dessus de 30916€) passe de 1.6% à 1.81 en 2013 et 1.87 en 2014.

J'en profite pour remercier tous ceux qui envoyé des courriers à leurs députés et sénateurs.

Pour lire le **DECRET**

➤ DPC :

Le DPC se lance.

A près l'installation du Conseil de Surveillance le 21 novembre dernier (je vous en parlais sur le dernier Clin d'??il, avec l'élection de Mme Dissat au bureau), la Commission scientifique est lancée depuis le 10 décembre (Mme Christiane Hervault nous y représente). Et le mardi 18 décembre avait lieu l'installation du Comité Paritaire (Pour le SNAO, Laurence Pache, Maria Plaza et Laurent Milstayn).

Les réunions vont se succéder à vitesse grand V car la volonté est de mettre tout en place rapidement pour pouvoir commencer dès janvier.

➤ Marisol Tournaine, optos ou orthos ?

Après avoir annoncé des délégations de tâches entre ophtalmologistes et orthoptistes pendant plus de 2 mois un peu partout.

Après l'avoir clairement redit le 13 décembre. Le texte du discours **ICI**:

Voilà que Mme La Ministre sur BFM TV, le 14 décembre annonce la délégation de tâches entre ophtalmologistes et optométristes ! Vous pouvez l'écouter **ICI** à la douzième minute

Lapsus ? Provocation ? Ou vérité ????

Les réactions n'ont pas tardées. Les optométristes sont ravis et s'y voient déjà. **ICI**

Les ophtalmologistes sont en désaccord : **ICI**

De notre coté nous avons immédiatement pris contact avec le Ministère de la Santé. Par **courrier**

Mais aussi par téléphone. D'après le cabinet de la Ministre, il s'agirait d'un lapsus.

Nous verrons bien. En tout cas, nous devrions avoir un RV en janvier.

➤ Critères FIF-PL :

La cotisation augmente, les bases de remboursement aussi.

La prise en charge pour 2013 sera au coût réel, mais plafonnée à 200 € par jour, limitée à 1 000 € par an et par professionnel

Je vous laisse voir tous les détails [ICI](#)

➤ ?il en coin :

Le prochain ?il en Coin est prévu pour fin janvier 2013.

➤ Encore et toujours : Attention aux propositions commerciales:

Faites attention aux propositions commerciales de la part de sociétés qui peuvent vous contacter, notamment pour des contrats de création de site internet avec des forfaits exorbitants. En effet, les prestations semblent offertes au départ, mais des versements mensuels conséquents vous seront ensuite surement demandés.

Attention aussi à votre inscription dans les Pages Jaunes, qui est un service public, et se trouve donc gratuit.

Attention aussi au démarchage d'assurances se disant partenaires de la CARPIMKO. Il n'en est rien.

➤ Merci :

Chantal Dupont a décidé d'arrêter de représenter le SNAO.

Nous tenons à la remercier pour tout le travail qu'elle a effectué dans la région Nord aussi bien en Commission Paritaire que sur le terrain.

Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouveaux projets.

➤ Pour finir, un peu de scientifique :

Rapport OMS : Rapport OMS 2012 : 1 milliard de personnes handicapées ! [ICI](#)

Rétines artificielles : des avancées : [ICI](#)

Un geste pour payer moins d'impôts : [ICI](#)

Vive les tablettes : [ICI](#)

Tabagisme et cataracte : [ICI](#)

➤ UNRIO classique:

Tous les descriptifs des formations 2013 sont sur notre site. Programme et Descriptifs [ICI](#)

Pour toute information n'hésitez pas à contacter Pierre au 01 40 22 03 04 ou par mail unrio@orthoptistes.fr

➤ Petites annonces:

Comme d'habitude vous retrouverez les [petites annonces](#) sur le site

L'année a encore été longue.

Après une première partie centrée sur la revalorisation et la modification de la nomenclature, les choses ce sont accélérées depuis la rentrée.

Le DPC se lance, les dossiers sont « chauds ». Nous restons vigilants.

L'année prochaine de gros dossiers sont à suivre, le LMD et la délégation de tâches mais aussi le DPC et la réforme des retraites qui s'annonce. Et tout ce que nous n'avons pas prévu.

Nous espérons que vous êtes satisfaits de notre travail et espérons que vous serez encore là avec nous à nous soutenir en 2013 ! En tout cas, nous, nous serons là pour la profession et pour vous tous !

Alors libéraux, salariés, étudiants, retraités. Continuez à nous soutenir, **adhérez** encore en 2013 et **faites adhérer**

N'oubliez pas que nous avons une **cotisation pour les salariés**, faite passer l'info!

Merci à tous pour votre soutien.

Passez de bonnes fêtes et à l'année prochaine.

Maria Plaza, Secrétaire Générale pour le

SNAO

Si vous ne souhaitez ne plus recevoir d'informations de notre part : [Désabonnement](#)